

réaction aussi violente que celle d'une vierge en train de défendre sa vertu.

Je suis opposé à l'esprit de ce bill, monsieur l'Orateur. En intitulant le bill C-19 sur la compression des dépenses du gouvernement, le président du Conseil du trésor essaie de nous faire croire que toute réduction des dépenses est nécessairement bonne. Notre parti n'en croit rien. Couper l'indexation des allocations familiales va à l'encontre des besoins de notre économie. Avant que le gouvernement actuel, ou en fait tout niveau de gouvernement, prenne d'autres mesures restrictives, nous devons considérer d'autres solutions. Nous devons décider si nous allons permettre aux grandes entreprises d'investir au profit d'un petit nombre ou si le gouvernement devrait prendre les décisions qui, espérons-le, seront dans les intérêts de tous.

Au Canada, nous avons chéri la notion de libre entreprise, le libre marché et la liberté des sociétés individuelles, surtout les grandes, de prendre des décisions d'investissement importantes, même si la moitié du temps nous ne savons pas qui en sont les propriétaires. Nous ne savons pas jusqu'où remontent leurs origines, le grand patron, le conseil d'administration, que ce soit aux États-Unis, au Japon, en Allemagne de l'Ouest, ou ailleurs. Il est grand temps que le gouvernement choisisse son orientation.

● (2050)

A Noël et en janvier derniers, le premier ministre a fait quelques déclarations qui, pour le parti libéral, étaient très radicales. A mon sens, elles étaient très modérées. C'était des déclarations que les hommes et les dirigeants politiques de notre pays, ainsi que de nombreux économistes éminents faisaient déjà depuis des années. C'était intéressant de voir les ministériels, pas tous mais la majorité d'entre eux, subir cette expérience traumatisante. Je sais qu'ils ont reçu des lettres d'hommes d'affaire de leur circonscription, de représentants de l'industrie, de financiers et autres. Je ne pense pas qu'ils en aient reçu beaucoup de travailleurs.

Les représentants du monde des affaires se demandaient ce qui était arrivé au parti libéral, se reportant à l'interprétation classique du libéralisme née de l'École de Manchester, au XIX^{ème} siècle. Le libéralisme était la doctrine de l'entreprise individuelle.

Regardez notre pays aujourd'hui. Quelle place a l'entreprise individuelle, alors que les sociétés géantes se créent sans cesse et écrasent les petites entreprises et usines? Je reconnais que nous avons maintenant un ministre responsable des petites entreprises. J'éprouve un grand respect pour lui en tant qu'homme. Il est très aimable. Toutefois, je doute de ses compétences quant à ses responsabilités à l'égard de la petite entreprise canadienne.

Il ressort des media quelque chose d'anormal: les petites gens semblent craindre l'aile gauche, le socialisme, car il défend les petits, les syndicalistes. Elles semblent croire que la seule façon de gérer une économie, c'est de la remettre aux mains d'un nombre de plus en plus restreint de sociétés de plus en plus grosses.

A mon avis le bill C-19 ne permettra pas d'effectuer de réelles compressions des dépenses gouvernementales. Tandis que nous effectuons ces prétendues coupures de 1.5 milliard de dollars dans les dépenses gouvernementales, vous pouvez

mettre votre main ou votre milliard et demi de dollars au feu qu'ils seront dépensés à d'autres fins, sans doute inutiles.

On a beaucoup parlé du bill C-19. J'espère en fait que les députés prolongeront ce débat, quoiqu'en dise le député de Kenora-Rainy River. Il s'agit d'un bill très important au sujet duquel il est souhaitable de bien fixer nos priorités. La dépense publique n'est pas nécessairement répréhensible, le tout est de savoir quand et comment effectuer nos dépenses, et avec quelle efficacité le faire.

J'espère que tous les députés se rendent bien compte que nous sommes ici par la seule volonté de nos commettants. Nous sommes ici pour les servir et aujourd'hui l'économie est à la base de nos politiques, ce qui signifie qu'à la fin d'une semaine de travail bien remplie, le chèque de paie de chacun doit être raisonnable.

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir participer au débat sur le bill C-19. Mon discours sera laconique et j'irai droit au but. Je ne cherche pas à mettre en valeur ce document à l'aide de mots vides de sens.

Le bill C-19, loi modifiant ou abrogeant certaines lois pour faciliter la compression des dépenses du gouvernement, n'est qu'une résurrection du bill C-87, presque mot pour mot, présenté au cours de la dernière session parlementaire et resté au *Feuilleton* lorsque la première session de la trentième législature a pris fin le 12 octobre. Si le bill était adopté, il annulerait entre autres choses certaines restrictions statutaires applicables aux allocations de formation versées en vertu de la loi sur la formation professionnelle des adultes. La Compagnie des jeunes Canadiens cesserait également d'exister officiellement, si les dispositions de ce bill étaient adoptées.

En outre, le bill donnerait au gouvernement l'autorisation de bloquer au taux de 1975 les allocations familiales payées aux résidents des provinces. Il mettrait également fin à Information Canada. Le bill contient bien d'autres dispositions, mais je n'aurai le temps de parler que d'un article très important:

En lisant le bill C-19, je constate que l'abrogation de l'article 272 de la loi sur les chemins de fer tendrait à annuler les dispositions maintenant au niveau de 1960 les taux de transport des céréales, et au taux de 1966 ceux de la farine acheminée vers les ports de l'Atlantique pour l'exportation. Il supprimerait également les subventions des sociétés de chemin de fer, lesquelles leur permettent d'assurer le transport des céréales ou de la farine à ces taux. La mise en vigueur de cet article du bill constituerait donc une grave injustice et une grossière erreur de la part du gouvernement. Il ne faut pas supprimer ces subventions des chemins de fer, car cela se traduirait pour le Canada par une perte d'environ 828 millions de dollars en «valeur ajoutée» à ces activités de transformation. Sur les 3,000 personnes employées actuellement un grand nombre seraient ainsi mises au chômage. Indirectement, les industries complémentaires perdraient 865 millions par an.

Sans aucun doute, d'après moi, le gouvernement a pris une décision sans juger bon de consulter les secteurs d'activité intéressés. Cette initiative unilatérale non seulement dans ce cas-ci mais en de nombreuses autres occasions fait simplement ressortir l'étourderie que manifeste constamment le gouvernement actuel depuis qu'il est arrivé au pouvoir sous son chef actuel en 1968.